

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION du 13/10/2014 GT1-Aspects Techniques-PCRS de la Commission Données du CNIG

**Objet :** Réunion du Groupe de Travail sur les Aspects Techniques du PCRS.

**Ordre du jour :** Présentation du standard PCRS version 0.4

**Documents joints :**

- Presentation du CEREMA,
- Standard PCRS version 0.4.

**Prochaine réunion :** Février ou mars 2015 à l'IGN.

**Liste de diffusion**

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Bruno Raguin – GRT gaz Celine Fournier – Grdf Celine Micaud – Vendée Eau Christophe Wlodaz – Nanterre Eric Becquet – Nantes métropole AITF Eric Cajoly – IGN Florent Vanhoutte – GeoPicardie Frederic Brönnimann– IGN Conseil Gilles Costa – Ordre des Géomètres experts OGE Jean Boesch – MEDDE/DGPR Jean-Pierre Moreau – ERDF Lionel Henry – Bentley systems Loïc Rebours – ERDF Lucie Mourgues – RATP	Marc Despres – CU Bordeaux Mary Juteau – Angers Loire Métropole Matthieu Le-Masson – IGN Mohamed Ben Zekri – Lyonnaise-Des-Eaux Pascal Lory – Appui CNIG Pierre Nguyen-Trong – Grdf Pierre Vergez – Appui CNIG Richard Mitanchey – CEREMA/COVADIS Sébastien Gaillac – CRAIG Auvergne Sebastien Wehrle – CU Strasbourg Suzanne Nicey – Afigéo Vincent Deshoux – GéoVendée Yves Riallant – Afigéo
Personnes à informer : membres du CNIG.	

Date	Visa	Nom	Rôle
Relecture	22/10/2014	Les participants.	Membres du GT aspects techniques PCRS
Validation	20/11/2014	Y.Riallant	Animateur

## **Compte rendu synthétique :**

### **Présentation du standard PCRS version 0.4**

**Par Richard Mitanchey du CEREMA**

Voir les documents provisoires en ligne (présentation et standard V0.4) :

[http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=1444](http://cnig.gouv.fr/?page_id=1444)

Il est admis que la mise en place du PCRS en France aurait 2 tempos (voir arrêté du 15/02/2012), les échéances sont plus rapides pour le milieu urbain que pour les zones rurales. Le standard présenté répond plus aux problématiques urbaines.

Le groupe « Ressources », constitué à l'issue de la réunion du 26 mai, a guidé l'élaboration du standard V0.4 réalisé par le CEREMA, il s'est donné pour objectif de prendre en compte tous les besoins. Plusieurs cas d'utilisation ont été étudiés et le standard a été bâti sur des exemples concrets fournis par les collectivités. Seul le prototype avec les données de Strasbourg a cependant été présenté. Les autres jeux de données (Bordeaux et Nantes) n'ont pas été exploités à ce stade.

Le standard est divisé en 3 chapitres :

- Périmètre et généalogie,
- Catalogue et modèle pour les acteurs-métiers,
- Structure de mise en œuvre pour les « géomaticiens ».

Un guide d'utilisation sera écrit ultérieurement suivant les options choisies après les relectures et les décisions de gouvernance.

### **Rappel :**

Le PCRS est le plus petit dénominateur commun définissant un ensemble d'objets géographiques qui intéressent à la fois les producteurs et les utilisateurs. Il ne concerne, par exemple, que les limites apparentes de la voirie. Le bâti n'y est présent que par des amorces. Le PCRS ne se préoccupe pas des parties privées, sauf quand les équipements en infrastructures y pénètrent.

### **Questions approfondies au cours du débat :**

#### **Les affleurants :**

Ils font partie de la modélisation, donc du PCRS, leur fourniture et les responsabilités associées relève de la gouvernance. S'ils sont proposés sous forme de symbolisation (un point, un symbole), les affleurants peuvent être aussi exprimés sous formes d'objets surfaciques (longueur et largeur). Des représentations standardisées permettent d'aller au bout de la logique centre-objet.

Les affleurants permettent de faire le lien entre le visible au dessus de la surface et le souterrain. Une liste exhaustive des affleurants est demandée.

### **Les points de canevas**

Les responsabilités associées relèvent du chantier de la gouvernance.

### **Les 6 thématiques :**

Les objets « métier » relatifs aux réseaux (éclairage, arrêts de bus...) ont volontairement été écartés du PCRS, ils prendront certainement une place plus importante en milieu rural où le mobilier urbain est plus rare. Le niveau conceptuel comprend les objets de surface : Bâti, Voirie, Ferroviaire, Clôture, Végétation et Ouvrage d'art. Des objets ont été retirés pour ne participer qu'à l'habillage, comme les axes routiers ou les adresses.

### **L'altimétrie :**

Il sera possible de l'ajouter si nécessaire. En particulier pour les chantiers futurs, puisqu'il y a une obligation dans la réforme DT DICT. Le PCRS doit être pourvu d'un standard incrémental qui permette l'élargissement de l'outil à des données complémentaires. En modélisation, cela s'exprime par le terme « *voidable* » : obligé si disponible.

### **Le choix du GML :**

Les scénarios d'échanges sont écrits pour du langage GML, avec des tables disponibles en *shapefile*. Le choix du GML va obliger les utilisateurs de DAO à une gestion de l'identifiant unique, dont l'utilité est reconnue par tous.

Avantages et inconvénients du GML :

« Bien dimensionné pour circuler dans les tuyaux de l'informatique »

- Sémantique très large,
- Description de la Géométrie parfaitement respectée,
- Transport intégral des informations,
- Permet d'être au plus proche du modèle associé,
- Perspectives ouvertes sur le futur car le GML prépare l'avenir,
- Tous les éditeurs l'utilisent et l'implémentent,
- Conforme à la directive INSPIRE.

« Seuls l'amont et l'aval peuvent poser problème »

- Gestion complexe des échanges avec la DAO et les outils métiers SIG,
- Exemple de préconisation mal définie dans l'arrêté sur les déclarations de chantiers en juillet 2014 (la structure xsd du XML était imparfaite),
- La norme City GML prévue pour la 3D par l'OGC est encore plus complexe.

Un outil de validation des échanges devra être mis à disposition (à ce stade l'outil de validation est compris dans le .gml mais doit être décrit par le groupe de travail).

### **Emprise d'échange :**

Pour l'instant, elle est laissée libre et sera harmonisée en fonction de la stratégie adoptée, car les emprises doivent être stables, favoriser l'indexation et surtout servir de logique d'entrée dans le PCRS.

Un débat technique s'est ouvert pour déterminer quel est le type d'emprise surfacique à utiliser autant pour implémenter le travail que pour assurer les futures mises à jour :

- Emprise par rues (liées à l'adresse),
- Emprise par tronçons (pour ERDF),
- Emprise par carroyage (technique traditionnelle IGN),
- Emprise par requête de zone (*bounding box* = boîte englobante).

**Conclusion :**

Le travail de rédaction du standard PCRS est salué. Il est décidé que l'appel à commentaires sera lancé, dès que possible, à l'issue de la prochaine réunion du groupe « ressource ».

**Décision : Un appel à commentaires relatif au standard PCRS sera, dès que possible, lancé à l'issue de la prochaine réunion du groupe « ressource » le 6 novembre 2014.**